



Comité de pilotage

CIC - CIB

6 juillet 2016

ACTUALITÉS INTERNES

DAF



- Mouvements au sein du DCISIF
 - Départ de Marina BIHI, chef de projet CIC

ACTUALITÉS EXTERNES NEC 2015



	2014	2015	Commentaires
La structure de gouvernance du contrôle interne	1,7	1,7	Meilleure articulation entre les instances ministérielles de gouvernance
La structure de pilotage et d'animation du contrôle Interne	2,2	2,5	Le comité de pilotage CIC/CIB suit la mise en œuvre du PAM ; un bilan intermédiaire a été réalisé en septembre 2015
La carte des processus ministériels	2	2	Articulation carte des risques / carte des processus
La carte des risques	1,8	1,8	
Le plan d'action ministériel	1,6	2,2	Mise en œuvre (70% de réalisation) et mise à jour du PAM 2014-2016, nourri des résultats des audits internes et externes
La documentation des processus	1,63	2,3	- La documentation comprend une description du processus depuis le fait générateur jusqu'au dénouement en comptabilité - La documentation des processus significatifs permet d'identifier les risques pour chacune des étapes du processus et les contrôles associés
Le reporting des contrôles	1,2	1,4	Automatisation de l'enquête annuelle avec amélioration de la qualité des informations produites sur le niveau de déploiement
L'échelle de maturité et de gestion des risques (et autres dispositifs d'évaluation)	1,13	1,13	Reflète du faible niveau de déploiement de l'outil d'évaluation en 2015
Le dispositif d'audit interne ministériel	0,93	1,21	Renforcement progressif de l'audit interne avec plan d'audit annuel
Le degré de maturité du dispositif de contrôle interne en services déconcentrés	1,8	1,5	Reconduction des audits en académies en 2015
Le degré de maturité du dispositif de contrôle interne dans les établissements publics	0,9	1,3	Sur la base de l'enquête 2014
➤ Moyenne	1,53	1,73	

ACTUALITÉS EXTERNES NEC 2015



- Les recommandations de la cour portent notamment sur :
 - La poursuite du chantier débuté il y a plus d'un an sur la mutualisation des bonnes pratiques académiques et l'homogénéisation des outils de contrôle,
 - L'augmentation du nombre des audits internes ayant une dimension comptable.
- Parmi les marges de progrès identifiées par la cour, il faut souligner une nouvelle fois la question complexe mais essentielle de **l'analyse de l'efficacité du contrôle interne comptable**
- Enfin, comme en 2014, la cour a audité quatre académies et le fera à nouveau en 2016.

ACTUALITÉS EXTERNES

AUDIT SUR LES CHARGES A PAYER



■ Audit sur le recensement et la comptabilisation des charges à payer au sein du MENESR

➤ **Audit partenarial** : MMAI du MENESR / MRA de la DGFiP

➤ **Objectifs** :

- s'assurer de l'effectivité et de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne sur ce processus
- apprécier la qualité du recensement des CAP (exhaustivité et fiabilité des données recensées par les ordonnateurs)
- vérifier la fiabilité et la pertinence des procédures d'alimentation des comptes dans CHORUS

➤ **Périmètre** :

- administration centrale / services déconcentrés (Bordeaux, Dijon et Versailles)
- clôture 2014
- programmes de la mission de l'enseignement scolaire : 139, 140, 141, 214 et 230

➤ **Calendrier** :

- phase de tests (nov 2015 – déc 2015)
- phase contradictoire (janv 2016 – fév 2016)
- rapport provisoire : mars 2016
- rapport définitif : mai 2016

ACTUALITÉS EXTERNES

AUDIT SUR LES CHARGES A PAYER



■ Constats principaux de la mission

➤ Le pilotage

- Au niveau ministériel, la fonction de pilotage est diffuse et cloisonnée entre plusieurs services. Elle se caractérise notamment par l'absence d'un responsable national des opérations de fin d'exercice.
- Au niveau déconcentré, les opérations de recensement des charges à payer sont perçues comme essentiellement techniques dans le cadre des opérations de fin d'exercice. Elles sont portées par les DAF académiques et les comptables, les services prescripteurs étant peu associés.

ACTUALITÉS EXTERNES

AUDIT SUR LES CHARGES A PAYER



■ Constats principaux de la mission

➤ La documentation

- Le processus des CAP n'est pas documenté par un référentiel de contrôle interne comptable (RCIC) alors même que les RCIC constituent le socle de la démarche de CIC au sein du MENESR. Plus globalement sur le CIC, le niveau de maturité est disparate selon les rectorats et les services académiques audités.
- Les guides métiers relatifs aux opérations de fin d'exercice confectionnés par la DGFIP sont reconnus de qualité et lisibles aussi bien par les ordonnateurs que par les comptables. Bien que ces guides constituent un socle à l'ensemble des ministères, le MENESR ne les a pas adaptés.
- Ces deux insuffisances existant au niveau du RCIC et des guides peuvent conduire parfois à l'absence de documentation locale sur le processus des CAP, notamment la confection de fiches de procédures ou de grilles de contrôles.

ACTUALITÉS EXTERNES

AUDIT SUR LES CHARGES A PAYER



■ Constats principaux de la mission :

➤ Le recensement

- Un défaut de maîtrise du volet applicatif du processus qui concerne plus précisément le déversement des AMM vers CHORUS cœur : il a été constaté que le processus de certaines AMM avait été interrompu après la date de fin de gestion empêchant ainsi la valorisation des CAP dans l'outil.
- Le recensement des CAP repose alors sur une évaluation effectuée par les services prescripteurs, qui méconnaissent généralement la notion comptable des CAP et la confondent parfois avec la notion budgétaire des RAP.
- Les responsables de rattachement, qui assurent l'interface entre l'ordonnateur et le comptable assignataire, ne procèdent pas systématiquement à une analyse de fond des CAP transmises au comptable. Les comptables publics n'effectuent pas systématiquement non plus une telle analyse.
- La qualité de collaboration entre les services rectoraux et les directions des finances publiques varient d'une académie à l'autre. Or, la qualité du recensement des charges payer est directement liée à une étroite coopération ordonnateur-comptable.

ACTUALITÉS EXTERNES

AUDIT SUR LES CHARGES A PAYER



■ 15 recommandations :

- 3 de niveau majeur
- 6 de niveau important
- 6 de niveau mesuré.

■ Les recommandations s'organisent autour de 3 thématiques :

- L'organisation et le pilotage (3)
- Le processus de recensement des CAP (9)
- Le contrôle interne comptable (3)

■ Les recommandations s'adressent au MENESR (11) et à la DGFIP (4)

ACTUALITÉS EXTERNES

AUDIT SUR LES CHARGES A PAYER



- S'agissant des recommandations pour le contrôle interne comptable :
- Créer et diffuser un RCIC sur le processus des opérations de fin d'exercice au sein de la bibliothèque des RCIC tout en maintenant et enrichissant la partie relative au recensement des CAP dans les autres
- Décliner au niveau local les guides métiers de la DGFIP sur les opérations de fin d'exercice au regard de l'organisation des rectorats en précisant le rôle des acteurs et les AMM concernées
- Élaborer et diffuser aux services prescripteurs des fiches de procédures par type de charges à payer mentionnant la procédure, les points de contrôle et les modalités de la traçabilité des contrôles



CIC - ADMINISTRATION CENTRALE

Juillet 2016

BILAN DU COMITÉ DE SUIVI DES AMR DE L'ADMINISTRATION CENTRALE



Rappels de contexte :

- **PAM CIC 2014-2016** : choix de suivi distinct des AMR de niveau administration centrale Vs niveau académique.
- **NEC 2014** : demande de la Cour des comptes d'organiser un comité de suivi des AMR relevant de l'administration centrale

1^{er} comité de suivi du PAM (juin 2015)

Objectifs :

- Identifier les acteurs responsables en administration centrale (« pilotes ») des actions à suivre ;
- Mettre à jour la base des actions reprises du PAM 2012-2014 et des RCIC diffusés ;
- Fixer un délai de réalisation pour chacune de ces actions.

Comités de suivi du PAM (décembre 2015 et juin 2016)

Objectif : point d'étape sur la réalisation des actions programmées pour le T4 2015 et T2 2016 ;

Bilan à 1 an :

- Avancements significatifs, particulièrement les actions du T2
- Référentiel pour la commande publique : actions décalées à la révision du référentiel



CIC – SERVICES DÉCONCENTRÉS

Juillet 2016

ENQUÊTE CIC 2016



Point d'étape sur le niveau d'atteinte du socle minimal de déploiement

Critères du « socle CIC »	Taux d'atteinte	
	Mai 2016	Rappel : Mai 2015
Désignation de référents CIC	82%	76%
Existence d'un organigramme fonctionnel	83%	78%
Existence d'un plan d'actions	72%	58%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés T2	65%	53%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés HT2	74%	62%
Réponse à l'enquête CIC à date	85%	84 %
Constitution d'un dossier permanent (Cf. note du 8/1/14)	72%	60%
Réalisation d'un exercice d'auto-évaluation	35%	26%
Renforcement des contrôles par une revue qualité	62%	43%
Accompagnement des EPLE dans la mise en place d'ODICé	55%	31%
Reporting (nouveau 2016)	33%	-

ENQUÊTE CIC 2016



- Le « socle CIC » est une cible de déploiement minimale, destinée à prioriser les actions à conduire :
 - **En matière de gouvernance et de pilotage :**
 - Définir une organisation et un pilotage du dispositif CIC : référents, organigramme, plan d'actions
 - Assurer une traçabilité du dispositif
 - **En matière de déploiement :**
 - Mettre en œuvre les actions de maîtrise des risques (AMR) prioritaires
 - Mettre en œuvre les enquêtes thématiques de la DAF C3
 - Renforcer les activités de contrôle tel qu'organisées par la DAF C3 (notamment les revues qualité)
 - **En matière d'évaluation :**
 - Réaliser a minima un exercice d'échelle de maturité de gestion des risques (EMR) sur deux processus
 - **En matière d'accompagnement :**
 - Accompagner les EPLE dans l'utilisation de l'outil ODICé (Outil de Diagnostic Interne Comptable en établissement)
 - **En matière de reporting :**
 - Exercices de revue qualité et/ou contrôles par échantillon

ENQUÊTE CIC 2016



- En regard de 2015, les résultats du déploiement des AMR au mois de mai 2016 sont dans une tendance positive.
- Globalement, le taux de déploiement des AMR clés tous référentiels confondus est en augmentation (74% pour le HT2, contre 62% en 2015 et 65% pour le T2 contre 53% en 2015). On constate une diminution significative des académies dont le taux est inférieur à 39%, soit 4 contre 8 en 2015. La très grosse majorité des académies se situe dans la fourchette entre 40 et 69% (17 académies contre 12 en 2015).
- S'agissant des AMR pour le HT2, 21 académies sont à + de 70%. Il n'y a plus aucune académie en dessous des 9%, tandis que la fourchette entre 10 et 39% est passé de 7 en 2015 à 3 en 2016.
- S'agissant des AMR pour le T2, l'évolution est moins significative que pour le HT2 avec cependant une seule académie avec un taux inférieur à 9% contre 5 en 2015.

2016 – ANNÉE DE LA MUTUALISATION



■ Point d'étape sur le projet de mutualisation des requêtes-paye d'Orléans-Tours (DAF C3)

- Calendrier
- Modalités de déploiement

■ Séminaires inter-académiques :

- Limoges /Nantes / **Orléans-Tours** : 22 mars 2016
- Guadeloupe / Guyane / **Martinique** : 20-22 avril 2016
- A programmer :
 - Lille/Amiens
 - Ile de France
 - La Réunion



CARTOGRAPHIE MINISTÉRIELLE DES RISQUES STRATÉGIQUES

Point d'étape
Juillet 2016

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Objectifs et description de la démarche

Cette démarche vise à préserver la cohérence globale du dispositif d'audit et de contrôle interne. Elle a été validée par le comité ministériel d'audit interne de septembre 2014, présidé par la ministre, sur proposition du CCIMR.

Son objectif est de permettre une action optimisée sur la maîtrise de nos risques en portant nos efforts de sécurisation de manière coordonnée et cohérente avec les priorités administratives et politiques.

Elles s'articule avec les démarches en cours de sécurisation, dont elle cherche à identifier les causes « racines » :

- cartographie des risques budgétaires majeurs
- cartographies plus ciblées inscrites dans les référentiels CIC
- rapports d'audit

Elle s'appuie sur une démarche de co-construction :

- des objectifs : par vagues successives de consultations (administration centrale, SGA, recteurs, opérateurs / par échantillon)
- des risques : ateliers par sous-objectifs réunissant le plus transversalement possible des acteurs de toutes les directions et a minima un représentant de service déconcentré (plusieurs sur les gros ateliers : SGA / DAN / DSI).

Calendrier

- T2-T3 2015 : cadrage, dont objectifs stratégiques
- T4 2015 - T1 2016 : ateliers d'identification des risques
- T2 2016 : hiérarchisation des risques / impact*occurrence
- S2 2016 : pérennisation de la démarche / installation du processus de détection et traitement des risques stratégiques ministériels

Prochaines étapes

- Complètement des fiches de risques S2 2016
 - Evaluation du niveau de maîtrise
- Elaboration de la politique de risque ministérielle (co-construction)
- Installation du processus de gestion des risques

Livrables

- **Note de cadrage**
- **Fiches de risques**
- **Cartographie des risques**
- **Politique ministérielle de risque**

ZOOM - RISQUES FINANCIERS STRATÉGIQUES

PILIER	Efficiéce	Conformité	Fiabilité	Sécurité des biens et des personnes
1. Permettre à chacun de réussir la formation de son choix, en lien avec les besoins de la société				
1.1	Garantir l'égal accès au savoir et à la culture			
1.2	Accompagner l'élève dans l'acquisition des compétences et connaissances du socle			
1.3	Adapter l'offre de formation à chaque public et promouvoir les dispositifs de valorisation des acquis			
1.4	Améliorer la professionnalisation des enseignants			
1.5	Proposer un modèle de formation compétitif au niveau international			
2. Développer la recherche et l'innovation au meilleur niveau international				
2.1	Piloter la structuration de la recherche			
2.2	Assurer au chercheur un environnement favorable à une recherche de qualité			
2.3	Valoriser les résultats de la recherche, favoriser l'innovation et garantir le lien science-société			
3. Optimiser l'action administrative au bénéfice des politiques publiques et de la gestion des grands rendez-vous				
3.1	Recruter, affecter et gérer les personnels avec le meilleur compromis souhaits/besoins			
3.2	Permettre à tous les candidats de passer leurs examens et concours dans des conditions équitables			
3.3	Réussir les phases d'affectation et d'accueil des élèves et étudiants en établissement			
3.4	Améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts			
3.5	Réussir la conduite des projets de transformation			
3.6	Garantir la qualité de la communication et favoriser l'adhésion des parties prenantes			
3.7	Assurer la continuité du service public et garantir la qualité et la sécurité des infrastructures			
4. Réussir la transition numérique				
4.1	Développer les services et ressources numériques d'enseignement et de recherche			
4.2	Généraliser les usages du numérique par les communautés éducative et scientifique			
4.3	Poursuivre la mutation numérique de l'administration			

R160 Insoutenabilité budgétaire		
Occurrence	Impact	Niveau de maîtrise
Probable	Critique	A évaluer

R169 Défaut de prise en compte des coûts dans le pilotage		
Occurrence	Impact	Niveau de maîtrise
Probable	Majeur	A évaluer

Carto RBM

Carto RBM

Carto RBM



COPIL CIC CIB – 6 JUILLET 2018
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES - DCISIF

ÉLABORATION DU DOCUMENT

Les principales sources documentaires mobilisées

- Les rapports de la Cour des comptes, en particulier la NEC pour le CIC
- Les rapports d'audit interne
- Le rapport annuel du CBCM

Les personnes et/ou services consultés

- CBCM
- Echanges avec des opérateurs
- Echanges avec des acteurs académiques
- Echanges avec des acteurs de l'administration centrale

Les bilans des différents volets du PAM

- Enquêtes CIC
- Bilan des volets :
 - CIC
 - CIB
 - SIFm
 - Opérateurs
 - EPLE

Les acteurs principaux de la rédaction du document

- DCISIF
- DAF C2
- DAF B2
- DAF A3

STRUCTURE DU DOCUMENT - BILAN

Constat

- Lisibilité de la structuration de notre document de référence
- Cohérence d'un document unifié car :
 - Forte imbrication des différentes démarches qui concourent à la maîtrise de nos risques financiers
 - Appropriation aisée
 - Synchronisation des démarches et des actions

Enjeux

- Assurer la pérennité des démarches
- *Distinguer les actions reconduites des actions nouvelles*
- Veiller à conserver l'intelligibilité des démarches
- Renforcer les correspondances entre certaines démarches et/ou actions

Conclusion

- Re conduite du format du PAM 2014-2016 :
 - Un cadre commun et des grilles d'analyse et de lecture communes
 - Des volets autonomes et autoporteurs, mais qui peuvent avoir des connexions
 - Un souci apporté à la simplification des concepts et à l'intelligibilité

STRUCTURE DU PAM – SYNTHÈSE 1/2

PAM CIF

Introduction

- Synthèse des volets du PAM et explication des modalités de lecture du document
- Description de la gouvernance avec des précisions spécifiques sur le suivi des AMR CIB
- Description des modalités d'évaluation du contrôle interne du MENESR

CIB

Volet CIB

- Périmètre : administration centrale et académies
- Bilan du PAM 2014 - 2016
- Axes principaux du PAM 2016 - 2018
 - Cartographie des risques budgétaires majeurs
 - T2
 - Amélioration de la qualité de la comptabilité budgétaire

Volet CIC

- Périmètre : académies et administration centrale
- Bilan des travaux réalisés
- Cartographies des processus comptables et cartographie des risques comptables
- Plan d'action
 - Consolider
 - Etendre
 - Accompagner le changement

Volet SIFm

- Périmètre : Administration centrale et académies

- Risques associés aux systèmes d'informations financiers
 - Habilitations
 - Référentiels

- Chorus et AMM

Volet opérateur

- Périmètre : Opérateurs du MENESR

- Bilan CICF
- Axes structurants
- Consolidation du CIC des opérateurs
- Suivi des rapports des CAC
- Travaux sur des thèmes spécifiques à enjeux

Volet EPLE

MRCF

CIC

STRUCTURE DU PAM – SYNTHÈSE 2/2

	CIC Etat	CIB Etat	SIFm	Opérateurs	EPLE
CIC	X		X	X	X
CIB	X <i>(pour certaines AMR de certains RCIC)</i>	X	X	X	

GRILLE DE LECTURE UNIQUE DU PAM 2016-2018

Consolider

- **Consolider** les acquis en termes de contrôle interne financier. Il s'agit en particulier de :
 - **maintenir les trajectoires ministérielles déjà engagées**, tout en adaptant au besoin les outils et démarches déjà déployés en fonction des retours d'expérience et de toute opportunité de modernisation/simplification
 - veiller au respect des principes de **formalisation et de pilotage des démarches de contrôle interne financier**, qui en constituent les garanties de retour sur investissement

Etendre

- **Etendre** de manière pragmatique les démarches de contrôle interne financier :
 - en **priorisant** les extensions de périmètre sur les **processus les plus significatifs et/ou les plus susceptibles de générer des risques majeurs** sur la période couverte par le plan d'action.
 - en pilotant le déploiement des **outils de renforcement du contrôle interne** actuellement faiblement employés par notre ministère, en suivant en cela les recommandations de la Cour des comptes et de l'audit interne, en particulier.

Accompagner

- Clarifier l'articulation entre les démarches de contrôle interne ministérielles existantes
- Assurer une communication transparente à tous les acteurs de la fonction financière concernés afin d'assurer la mobilisation de tous
- Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leur dispositif

Les actions reconduites du PAM précédent (prolongation, reconduction, retard) seront distinguées des actions nouvelles

BILAN MACRO APRÈS 2 ANS

POINTS FORTS

- Un dispositif ministériel de gouvernance, de pilotage et d'animation structuré et permanent
- Des outils opérationnels (RCIC) pertinents et salués : du fait générateur au dénouement comptable
- Une couverture quasi-complète des processus concernés, notamment pour le macro processus des rémunérations (48 sous-processus de rémunération couverts sur les 63 identifiés par la DGFIP et plus de 94% de la dépense couverte par les 11 RCIC concernés)
- Un dispositif de reporting sur l'effectivité efficace



- Une démarche bien installée
- Une appropriation intelligente de tous les acteurs
- Un levier managérial avéré

AXES D'AMÉLIORATION – POINTS DE VIGILANCE

- Mieux articuler les cartes (processus/risques) pour embarquer chaque acteur au bon niveau de l'organisation et mieux définir les risques
- Accroître les échanges : mutualisation et partage de bonnes pratiques entre acteurs
- Outiller les acteurs dans le déploiement des actions de maîtrise des risques
- Développer les dispositifs d'évaluation et de contrôle : effectivité et efficacité
- Accompagner chacun dans la mise en œuvre de son dispositif (actions de formation)

ECHANGES AVEC DES ACADÉMIES

POINTS FORTS

- Socle CIC : cible minimale de déploiement du CIC
- Outil de reporting G2P : renseigné et documenté au fil de l'eau, en fonction du rythme de progression de l'académie
- Aménagement de l'outil EMR, plus en phase avec les pratiques de l'éducation nationale
- Mutualisation des outils CIC (requêtes analysant le retour paye, application de reporting des contrôles gestionnaire) : leur pertinence et leur adéquation aux objectifs font l'objet de discussion entre les référents techniques mais la démarche est vraiment la bienvenue

ECHANGES AVEC DES ACADÉMIES

AXES D'AMÉLIORATION – PROPOSITIONS

- **EN MATIERE DE PILOTAGE**
- **Socle commun a minima** agrémenté d'objectifs ciblés en fonction de la situation de chaque académie (modulation possible avec réalisations supplémentaires optionnelles) :
 - Développement des contrôles de 2^{ème} niveau
 - Evaluation de l'efficacité des actions
- **EN MATIERE D'OUTILS**
- **Réviser/alléger les référentiels dont certaines AMR ne sont plus adaptées**
- **Introduire des indicateurs d'efficacité :**
 - dans certains référentiels et attachés à certaines AMR
 - embarquer le contrôle de 2^{ème} niveau
- **Améliorer les outils d'auto-diagnostic**, par exemple :
 - Formaliser une méthode d'auto-diagnostic des AMR pour harmoniser leur évaluation
- **Elaborer un cahier des charges sur les éléments probants** et procéder à la « labellisation » de certains documents et outils produits par les académies, qui pourraient être une source d'inspiration pour les autres académies
- **Améliorer l'architecture de G2P**

ECHANGES AVEC DES ACADÉMIES

AXES D'AMÉLIORATION – PROPOSITIONS

- **EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT**

- **Mutualisation et partage des bonnes pratiques entre acteurs :**

- Accentuer les échanges
- Mettre en place des groupes de travail sur des thèmes spécifiques permettant de produire des livrables
- Mettre en place une FAQ
- Mettre en place un forum d'échanges sur pléiade

- **Proposer des formations adaptées :**

- par thématique

- **AUTRES**

- **Renforcer la partie MRCF en EPLE**

LE CIC 2016 – 2018 EN DEUX MOTS

Principes directeurs de notre démarche de CIC pour la période 2016 - 2018

Améliorer en continu les RCIC

Par une revue annuelle de l'adéquation des RCIC aux besoins des acteurs

Par une révision périodique de RCIC qui intègre les évolutions réglementaires et organisationnelles

Par une priorisation des RCIC à forts enjeux tant financiers qu'organisationnels

Densifier les échanges

Par la mutualisation des bonnes pratiques, en particulier au niveau académique

Par le partage des outils opérationnels

Par la proposition d'une formation adaptée et ciblée

Renforcer le dispositif de reporting

Par la mise en place d'un suivi régulier des actions du volet CIC du PAM

Par la mesure de l'effectivité

Par la mesure de l'efficacité

AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
CIC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'articulation entre la carte des risques et la carte des processus ▪ <i>Effectuer avec les pilotes de processus une revue annuelle de l'adéquation des RCIC aux besoins</i> ▪ Planifier puis assurer une refonte des RCIC devenus obsolètes compte tenu de réorganisations et/ou évolution d'outils (ex : commande publique, frais de déplacement) ▪ Assurer une révision ponctuelle de RCIC en fonction des besoins identifiés par les acteurs (pilotes de processus et acteurs opérationnels) ou suite à la recommandation d'un audit (ex : opérations de clôture, indemnités de frais de jury pour concours et examens, chorus?) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer le comité de suivi du PAM ▪ Déployer les RCIC sur de nouveaux périmètres (ex : baux, frais de changement de résidence) ▪ Concevoir et proposer une méthode d'autodiagnostic dont l'appropriation est aisée ▪ <i>Conduire une réflexion sur les outils de reporting</i> ▪ Concevoir un dispositif de reporting sur l'efficacité des actions de contrôle interne - indicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser des outils de formation et de communication ▪ Poursuivre la démarche de mutualisation des bonnes pratiques en matière organisationnelle, en matière opérationnelle et d'évaluation ▪ Renforcer le partage des outils opérationnels pour la mise en œuvre des actions de maîtrise de risques et des actions de contrôle

BILAN MACRO APRÈS 2 ANS

POINTS FORTS

- Exercice de cartographie RPROG – DAF qui commence à s’ancre
- Les travaux sur les prévisions d’exécution de la masse salariale et des emplois qui se diffusent au sein des académies
- Lisibilité de la démarche par rapport aux démarches de contrôle interne, en particulier le CIC
- Complémentarité avec le CIC

AXES D’AMÉLIORATION – POINTS DE VIGILANCE

- Le suivi des plans d’action qui découlent des cartographies des risques budgétaires majeurs est à structurer davantage
- Les modalités d’évaluation du CIB et la transmission des travaux sont à clarifier
- Les travaux sur la comptabilité budgétaire sont insuffisants
- Les services déconcentrés sont à intégrer davantage à la démarche sur le HT2

LE CIB 2016 – 2018 EN DEUX MOTS

Principes directeurs de notre démarche de CIB pour la période 2016 - 2018

Pérenniser la démarche CRBM

- Actualiser les cartographies
- Renforcer le suivi des AMR recensées à la suite des travaux de cartographie
- Formaliser le cycle de ces travaux de cartographie des risques budgétaires majeurs (cf circulaire DB)

Renforcer les liens avec les académies

- Sur le T2, en continuant les travaux démarrés avec DAF C2 (animation du site collaboratif, organisation du séminaire annuel, pilotage des groupes de travail)
- Sur le HT2, en recensant les besoins académiques en pilotage budgétaire et en procédant à une analyse de l'existant

Fiabiliser la comptabilité budgétaire

- Réaliser une étude de faisabilité de la transposition d'un outil de contrôle des imputations (MAEE)

AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
<p style="text-align: center;">CIB</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérenniser les cartographies des risques budgétaires majeurs et renforcer le suivi des plans d'action qui en découlent ▪ Continuer à accompagner les travaux DAF C - académies concernant les prévisions d'exécution de la masse salariale et des emplois ▪ Formaliser les procédures budgétaires de niveau RFFiM et assurer la pérennité des méthodes et des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrer les travaux sur la comptabilité budgétaire en effectuant une étude de faisabilité concernant la mise en œuvre d'un outil de contrôle des imputations (académies et ADCE) ▪ Recenser et analyser l'existant concernant le pilotage budgétaire dans des services déconcentrés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre actif au niveau interministériel et promouvoir les options prises par le MENESR ▪ Participer à la construction d'offre de formation sur le CIB aux niveaux ministériel et interministériel



VOLET SIFM

Juillet 2016

BILAN MACRO APRÈS 2 ANS

POINTS FORTS

- La démonstration de l'importance et de l'intérêt de la démarche de sécurisation des habilitations aux AMM a été réalisée (COFIL dernier)
- La rationalisation des organisations et des plates-formes est un levier pour sécuriser les outils informatiques et leurs usages
- Une demande forte, notamment en matière de formation

AXES D'AMÉLIORATION – POINTS DE VIGILANCE

- Mobiliser et dégager des ressources suffisantes pour traiter le sujet
- Stabiliser les organisations
- Le comité Chorégie « rénové » est effectivement relancé mais doit encore affirmer sa légitimité et sa capacité à échanger sur les sujets transverses

LE VOLET SIFM 2016 – 2018 EN DEUX MOTS

Principes directeurs de notre démarche de sécurisation des SIFm pour la période 2016 - 2018

Sécuriser

- Renforcer la sécurisation des habilitations aux S.I (Chorus et AMM interfacées)
- Sécuriser l'appropriation de Chorus en définissant collectivement un parcours de formation « type » pour améliorer l'appropriation de Chorus
- Identifier des scénarios chiffrés concernant la politique ministérielle de formation à CHORUS (focus services déconcentrés)

Documenter

- Formaliser les documents qui précisent les attributions et fonctions de la mission CHORUS
- Renforcer la traçabilité des choix opérés en matière de paramétrage

Animer

- Pérenniser les réunions du comité Chorégie « renouvelé »
- Structurer et institutionnaliser des points d'étape fréquents avec l'AIFE
- Actualiser les annuaires des acteurs « Chorus »



AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
SIFm	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la sécurisation des habilitations CHORUS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre les habilitations ▪ Procéder à des sondages ponctuels pour réaliser des contrôles ▪ Sécuriser les habilitations sur des périmètres spécifiques ▪ Pérenniser et sécuriser les « comités CHOREGIE » ▪ Rénover la matrice d'incompatibilité des rôles ▪ Rénover les documents « mission » Chorus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la sécurisation des habilitations aux AMM en planifiant puis réalisant l'analyse des différentes AMM employées par le ministère ▪ Prolonger et terminer la décentralisation de gestion des habilitations CHORUS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des scénarios réalistes pour structurer des parcours de formation à CHORUS ▪ Actualiser les annuaires ▪ Animer le réseau des correspondants Chorus

BILAN MACRO APRÈS 2 ANS

POINTS FORTS

- Des organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche intéressés et impliqués
- Le renforcement de DAF B2 et la clarification de son positionnement auprès des opérateurs
- Des rendez-vous récurrents identifiés et appréciés par les opérateurs (séminaire CIC opérateurs)
- Une tendance positive (cf NEC)
- Un texte réglementaire unique pour le CIC et le CIB depuis décembre 2015

AXES D'AMÉLIORATION – POINTS DE VIGILANCE

- Les délais de traitement de l'enquête annuelle CIC opérateurs et la restitution des résultats
- L'absence d'intégration des « opérateurs scolaires » à la démarche
- Les communications encore trop irrégulières du MENESR envers les opérateurs

LE VOLET OPÉRATEURS 2016 – 2018 EN DEUX MOTS

Principes directeurs de notre démarche concernant le volet opérateurs pour la période 2016 - 2018

Renforcer la dynamique réseau

- Identifier les référents et les personnes concernées (notamment les associations professionnelles)
- Rénover le site internet
- Publier des informations et de la documentation à intervalles réguliers
- Organiser le séminaire annuel de CIC - CIB opérateurs
- Mettre à disposition des CBA de la documentation concernant les établissements de leur ressort

Travailler sur des processus à enjeu

- Mener à termes les groupes de travail avec les organismes volontaires :
 - Contrat de recherche
 - Plan de financement AE-CP avec le réseau des œuvres

Cartographier les risques budgétaires majeurs

- Apporter un soutien méthodologique et / ou opérationnel à des établissements qui souhaitent réaliser une cartographie des risques budgétaires majeurs



AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
Opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Piloter l'enquête CIC - CIB opérateurs et organiser le séminaire annuel de restitution ▪ Poursuivre et approfondir l'exploitation des rapports des CAC des établissements qui font certifier leurs comptes ▪ Restructurer le site collaboratif des opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une à deux démarches de cartographie des risques budgétaires majeurs ▪ Mener à termes les groupes de travail avec les organismes volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser de la documentation auprès des opérateurs et des CBA afin de faciliter leur appropriation du cadre de référence commun CIB - CIC ▪ Intervenir aux formations CIC CIB diligentées par l'AMUE et l'ESENER et par l'iGPDE ▪ Communiquer et / ou intervenir dans le cadre de colloque auprès d'association professionnelle



VOLET EPLE

Juillet 2016

BILAN MACRO APRÈS 2 ANS

EPLE

POINTS FORTS

- Un outil à disposition des EPLE (ODICé), rénové en 2014
- Une mallette MRCF à destination des EPLE mise à jour régulièrement (fiches de procédures, textes officiels, vademecum de l'adjoint gestionnaire, de l'agent comptable, FAQ, etc)
- Une sensibilisation de plus en plus forte : actions conduites au sein du réseau Rconseil et actions de formation auprès des agents comptables

AXES D'AMÉLIORATION – POINTS DE VIGILANCE

- Renforcer l'accompagnement des EPLE par les académies, encore très divers (cf enquête CIC annuelle)
- Renforcer et sécuriser les actions auprès des ordonnateurs et des comptables
- Recenser l'effectivité du déploiement dans les EPLE

LA MAÎTRISE DES RISQUES COMPTABLES ET FINANCIERS 2016-2018

EPLÉ

Principes directeurs de notre démarche concernant le volet EPLÉ pour la période 2016 - 2018

Rénover les outils

- Analyser l'utilisation de l'outil ODICé
- Engager une rénovation le cas échéant
- Continuer à alimenter la mallette MRCF

Renforcer l'accompagnement

Renforcer le volet « maîtrise des risques » dans la démarche globale

Renforcer la formation des ordonnateurs et des nouveaux gestionnaires et agents comptables

Articuler les projets

Intégrer la démarche de maîtrise des risques en EPLÉ à la conception des nouveaux outils de gestion

AXES DE TRAVAIL

EPLE

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
EPL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un diagnostic partagé de l'utilisation de l'outil ODICé ▪ Mettre à jour l'outil ODICé en s'appuyant sur le diagnostic ▪ Enrichir la mallette MRCF en tant que de besoin 	<p>Dans le cadre de la construction du nouveau SI budgétaire et comptable en EPLE (OPALE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la sécurisation des processus par une meilleure traçabilité et une automatisation accrue ▪ Renforcer la qualité comptable par la mise à disposition d'un espace numérique de travail commun à l'ordonnateur et au comptable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dédier une séquence plus nourrie au volet « maîtrise des risques » lors de la formation annuelle des nouveaux agents comptables ▪ Accompagner les EPLE dans la mise en œuvre d'actions de maîtrise des référentiels CIC Etat et relevant de leur champ de compétences ▪ Renforcer la sensibilisation des ordonnateurs à la maîtrise des risques



COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Juillet 2016

COMITÉ DE PILOTAGE CIC CIB COMPOSITION ET ORGANISATION



■ Rappel (depuis 2013) :

- L'ex comité de pilotage appelé « Chorégie » s'est recentré autour des thématiques du contrôle interne financier : contrôle interne comptable et contrôle interne budgétaire
- Le comité est devenue : comité de pilotage CIC CIB
- La représentation académique en son sein a été élargie : de deux académies à cinq, puis huit académies.

■ Organisation actuelle :

- Réunion de trois comités de pilotage par an
- CIC : depuis un an, un comité de suivi des AMR relevant de l'administration centrale
- CIC : un suivi du déploiement des AMR en académies par le biais d'une enquête annuelle

COMITÉ DE PILOTAGE CIC CIB COMPOSITION ET ORGANISATION



■ Propositions d'évolution :

- Maintenir deux (minimum) à trois (en tant que de besoin) comités de pilotage par an
- CIC : Mettre en place un comité de suivi du PAM qui réunirait des représentants académiques et des représentants de l'administration centrale
- Réorganiser la représentation académique entre le comité de pilotage et le comité de suivi

■ Objectifs :

- Structurer le suivi
- Préparer le comité de pilotage



DÉBORAH BÉ – CHEFFE DE DÉPARTEMENT

DAVID LABROUSSE – CHEF DE PROJET CIB